

PROTOCOLE SANITAIRE – 2020.2021

MODALITÉS D'ACCUEIL DES APPRENANTS DANS LE CONTEXTE D'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19

L'épidémie de Coronavirus (COVID 19) nécessite d'adapter les conditions d'accueil des apprenants pour limiter la propagation du virus.

Ce protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé en lien avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture. **Ces préconisations sont adaptées à la MFR.CFA la Bonnauderie de CHOLET.**

Les modalités ci-dessous vont s'appliquer durant toute l'année scolaire. Ces dernières sont établies à partir des informations connues à ce jour mais sont cependant susceptibles d'évoluer en fonction d'éventuelles injonctions institutionnelles à venir.

Elles feront l'objet d'un temps d'information auprès des apprenants dès le jour de la reprise.

1. Accès à l'établissement

- Dans toutes circonstances, les règles de distanciation d'un mètre s'appliqueront aux familles, aux apprenants et à toute personne extérieure devant l'établissement.
- Toute personne entrant dans les locaux de la MFR.CFA la Bonnauderie sera dans l'obligation d'émarger à l'accueil du secrétariat dans un souci de traçabilité.
- Les parents ainsi que les apprenants ne doivent pas rester aux abords de l'établissement au moment de l'arrivée ou du départ.
- La MFR.CFA la Bonnauderie ouvrira ses portes à 7H30 le lundi matin et à 7h45 les autres jours de la semaine.
- Les parents des apprenants jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant à la MFR.CFA la Bonnauderie. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leur enfant dans l'établissement en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'apprenant ou dans sa famille.
- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement en cas de symptôme (toux, courbatures, mal de tête ou fièvre de 37,8°C ou plus).
- En cas de souci de santé même sans lien avec la COVID-19, la famille garde

l'apprenant et prévient l'établissement.

Dès l'entrée dans l'enceinte de l'établissement :

- **Le port du masque est obligatoire. (voir annexe 1)**
 - **Chaque jeune devra se munir de ses propres masques. Nous rappelons qu'un masque est recommandé par demi-journée.**
- **Le lavage des mains avec un gel hydro-alcoolique ou du savon est obligatoire.**

2. Mesures d'hygiène dans l'enceinte de l'établissement

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, **partout, et par tout le monde**. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Les mesures d'hygiène au sein de l'établissement sont renforcées.

Un affichage spécifique a été réalisé dans l'ensemble de l'établissement sur les mesures et les conditions d'hygiène.

- Toute l'équipe de la MFR.CFA la Bonnauderie et les apprenants ont l'obligation de porter un masque dans tout l'établissement et lors de leurs déplacements.
- Du gel hydro-alcoolique ou un lavage des mains au savon seront mis à disposition des élèves à chaque entrée/sortie de bâtiment, dans chaque salle de classe, au réfectoire et dans les toilettes.
- A chaque fois que la salle est inoccupée, elle sera aérée.
- Les poignées de portes, les interrupteurs feront l'objet d'un nettoyage-désinfection plusieurs fois par jour.
- L'ensemble de l'établissement est totalement désinfecté chaque vendredi.
- Des poubelles spécifiques (Covid-19) sont à disposition dans l'enceinte de l'établissement pour jeter les masques usagés. Nous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter les masques dans les sanitaires.

3. Organisation au sein de la classe

- Le mobilier des salles de classe sera disposé de façon à générer au mieux les distances de sécurité. L'équipe pédagogique et les apprenants devront porter leur masque dans la classe même si la distanciation sociale est assurée et respectée et lorsque les élèves seront placés face à face ou côte à côte.
- Chaque groupe conserve sa classe toute la semaine.
- Chaque apprenant conserve sa place toute la semaine.
- Chaque classe est aérée au minimum deux fois par jour durant au moins 15 minutes.

ORGANISME DE FORMATION MFR/CFA La Bonnauderie

- Pour les Travaux Pratiques et les cours d'Education Physique et Sportive, les apprenants devront **se munir d'un sac spécifique + un sac plastique afin de dissocier les affaires sales des affaires propres.**
- Pour les Travaux Pratiques et les cours d'Education Physique et Sportive, les apprenants devront **se munir d'une gourde d'eau nominative.**

Protocole sanitaire appliqué au début et à la fin du cours :

- **Les apprenants sont invités à utiliser le gel hydro-alcoolique pour se laver les mains les uns après les autres en maintenant les distances de sécurité.**
- **Pour le dernier cours de la journée, les apprenants de service désinfectent les tables et les chaises à l'aide des produits ménagers mis à sa disposition : désinfectant (action faite par l'enseignant) + lingettes + sacs poubelles + gants ...**

4. Utilisation du matériel scolaire

- La distribution de feuilles ou supports pédagogiques se fera avec précaution, après lavage des mains du formateur et désinfection du matériel le cas échéant.
- Chaque apprenant doit disposer de son propre matériel. Aucun échange ou prêt ne sera toléré.

5. Les temps de pause et de vie résidentielle

- Chaque élève devra être muni « obligatoirement » d'une gourde d'eau nominative. **Il est interdit de boire au robinet !**
- **Le port du masque est obligatoire.**
- Le stationnement dans les couloirs et les classes est interdit.

6. L'internat

- A l'entrée à l'internat, les apprenants devront se laver les mains à l'aide du gel hydro alcoolique.
- **Le port du masque est obligatoire.**
- Les lits dans chaque chambre respectent largement le mètre de sécurité imposé. Quant aux lits superposés, les internes doivent dormir « tête-bêche ».
- L'ensemble des chambres est aéré 2 fois par jour et est désinfecté quotidiennement dans le respect des règles sanitaires.
- Les blocs sanitaires sont nettoyés et désinfectés chaque jour par le personnel d'entretien selon le respect des procédures sanitaires requises.
- Nous recommandons à chaque interne de se munir de ses propres affaires personnelles (oreiller, draps, housse de couette).
- Nous vous informons, dans un souci d'exigence sanitaire, que les alaises utilisées pour chaque lit, sont jetables.
- Les consignes auprès des internes, en matière de rangement des affaires personnelles, seront renforcées afin de faciliter les déplacements et les opérations de nettoyage. Nous rappelons que chaque interne a à sa disposition une armoire personnelle.
- Chaque interne devra **se munir d'un sac plastique pour isoler son linge sale.**
- **L'utilisation du sèche-cheveux est proscrit.**

7. La restauration

- L'apprenant devra se déplacer avec son masque et ne pourra l'enlever uniquement lorsqu'il sera assis à sa place.
- L'apprenant conservera sa place au réfectoire toute la semaine.
- Les couverts seront installés ainsi que l'entrée au préalable. L'équipe de collectivité se chargera également d'apporter le plat principal et le dessert. Les apprenants devront apporter leur gourde d'eau au réfectoire.

Protocole sanitaire appliqué au début et à la fin de chaque repas :

- **Le lavage des mains avec un gel hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée et la sortie.**
- **La sortie se fera par ordre de table après le petit-déjeuner, le déjeuner ou le dîner.**

8. Les sanitaires

- Trois personnes maximum seront autorisées à pénétrer dans les sanitaires. A l'extérieur, les élèves devront attendre en respectant les distances de sécurité.

Protocole sanitaire appliqué avant et après chaque utilisation des toilettes :

- **Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée et au départ.**
- **Les sanitaires feront l'objet d'un nettoyage-désinfection plusieurs fois par jour.**

9. L'entretien des locaux

- Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux sont renforcées.
- Un nettoyage-désinfection est effectué en fin de chaque journée pour les salles de classe et dans la journée par les personnels de l'établissement, pour l'ensemble des locaux.
- Des directives précises relatives à l'équipement nécessaire, aux techniques spécifiques de nettoyage, à l'aération des salles ont été adressées aux personnels d'entretien.

10. L'apparition de symptômes du COVID-19

- La MFR.CFA la Bonnauderie suit rigoureusement le protocole de prise en charge d'une personne présentant des symptômes « Covid-19 ». Ce dernier est affiché à l'infirmierie et au secrétariat.
 - Si des symptômes de la COVID-19 apparaissent chez un apprenant ou un adulte :
 - La personne est isolée dans le local « Espace COVID ».
 - Il lui est rappelé de tousser ou d'éternuer dans son coude.
 - Les parents sont contactés par téléphone pour venir chercher leurenfant.
 - Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou signes d'étouffement, et au moindre doute, l'établissement contactera le SAMU (15).
 - L'apprenant présentant des symptômes ne pourra réintégrer l'établissement qu'après une période d'isolement à domicile de 14 jours. La famille devra entreprendre une démarche de test COVID-19 et informer l'établissement des résultats.

ORGANISME DE FORMATION MFR/CFA La Bonnauderie

Annexe 1 : Comment bien mettre son masque !

LAVER SYSTÉMATIQUEMENT LE MASQUE AVANT UTILISATION VOUS REPORTER AUX INSTRUCTIONS « COMMENT LAVER ET SÉCHER SON MASQUE ? »



**LA DURÉE DE PORT DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 4 HEURES
SUR UNE SEULE JOURNÉE**

Comment retirer son masque ?

Pour ne pas être contaminé lors du retrait du masque, il doit être correctement retiré et isolé dans un sac, soit pour être jeté dans une poubelle, soit pour être lavé. Pour cela, il est recommandé de se laver les mains au savon ou avec du gel hydroalcoolique avant et après toute manipulation.